

Un mémoire inédit de Jean-Baptiste Cessac sur les fouilles de la Fontaine de Loulié

Ce mémoire, anciennement conservé au musée de l'Homme, est actuellement à la bibliothèque du muséum national d'Histoire naturelle (cote MH3). C'est un livret relié de 14 pages (280 x 225 mm), auquel s'ajoutent huit planches sur feuilles volantes (ci-jointes).

Il est daté du 18 décembre 1866 et a visiblement été écrit d'un seul jet, à l'exception de la dernière note, rédigée de façon moins soignée. Il s'agit à l'évidence du mémoire que son auteur a soumis début 1867 au concours d'archéologie du ministère de l'Instruction publique, sous couvert de la Société d'Émulation du Doubs (voir à ce sujet les Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs, 4^e série, 2^e volume, 1866, p. XXX-VII-XXXVIII, où le projet de J.-B. Cessac est évoqué dans le procès-verbal de la séance du 20 décembre 1866). J.-B. Cessac ne fut d'ailleurs pas le lauréat de ce concours dont les résultats furent proclamés le 27 avril 1867 au cours d'une séance de la réunion annuelle des sociétés savantes à la Sorbonne (voir à ce sujet la *Revue des Sociétés savantes des Départements*, 4^e série, tome V, 1867 - 2^e semestre, p. 48-50 ; les *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 4^e série, 3^e volume, 1867, p. VIII-IX).

Ce mémoire manuscrit est également très proche d'un autre, publié en 1867 à la suite d'une communication effectuée à la Sorbonne en présence de Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, lors des séances du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes tenues les 4, 5 et 6 avril 1866 (Cessac, 1867). Les deux documents se distinguent surtout par la plus grande concision du texte manuscrit, qui devait respecter le règlement du concours : son exposé oral ne devait pas excéder 20 mn. Ainsi, le manuscrit s'affranchit des références au texte d'Hirtius et surtout de l'exposé des démarches que l'auteur, animé du « désir d'empêcher qu'une erreur ne vînt déparer le livre d'un auguste historien », a dû effectuer pour pouvoir ouvrir des fouilles au Puy d'Issolud, alors que la très officielle Commission de topographie des Gaules, instituée par Napoléon III en 1858, avait statué dès 1860 en faveur de Luzech dans la controverse sur la localisation d'*Uxellodunum* (Cessac, 1867, p. 89-93).

On note par ailleurs que le texte de Napoléon III relatif aux fouilles de la Fontaine de Loulié (Bonaparte, 1866, p. 144-145) est une version résumée du mémoire manuscrit. Il est donc fort à parier qu'il se base en bonne partie sur le mémoire (aujourd'hui perdu) que ce dernier indique avoir envoyé à l'empereur peu de temps après les fouilles du printemps 1865. De même, les détails de la galerie de mine illustrés sur la planche 30 de Napoléon III sont quasi-identiques à ceux de la planche III du mémoire de 1866, ce qui laisse supposer que cette planche III ne fait que reproduire une planche transmise antérieurement à l'empereur. Tout compte fait, le mémoire manuscrit de 1866 ne serait qu'une version retouchée pour les besoins du concours du Comité impérial des travaux historiques. L'important fonds d'archives Cessac à la bibliothèque de la Société historique et archéologique de Brive (environ 2 000 pages manuscrites, dont beaucoup de correspondance) comprend aussi, sous forme de cahiers et de notes éparses, des descriptions qui correspondent parfois mot pour mot au texte du mémoire.

C'est la concision et la précision de ce mémoire, construit sous la forme d'un rapport de police, qui nous a incités à le reproduire ici in extenso. Outre une chronique précise des découvertes, on y voit la fébrilité qui régnait en cette année 1865 où l'empereur mettait la dernière main à son

Histoire de Jules César. Dans le Lot, une demande de subvention effectuée par J.-B. Cessac auprès du Conseil général à l'été 1864 pour reprendre des recherches au Puy d'Issolud s'était soldée, après un vif débat, à la répartition de la somme allouée (1200 F) entre les trois sites concurrents (Le Puy d'Issolud, Luzech et Capdenac) où trois commissions nommées par le préfet devaient ouvrir des fouilles (Castagné, 1866). Comme il le rappelle dans le texte ci-dessous, J.-B. Cessac n'attendit pas la mise en place de la commission et, fort d'une somme de 300 F collectés par souscription, il démarra ses travaux en mai 1865 après avoir pris les conseils de Paul Bial, officier originaire du Quercy qui, en poste à Besançon, était un collaborateur des fouilles menées par Société d'Émulation du Doubs à Alaise, site communément identifié à Alésia avant que les fouilles impériales du Mont Auxois n'infirmât cette hypothèse. Ce dernier avait effectué quelques recherches sur le Puy d'Issolud depuis 1858 et analysé attentivement le site de la Fontaine de Loulié.

En cette année 1865, plusieurs initiatives concurrentes se disputent donc le Puy d'Issolud : J.-B. Cessac fait la rencontre inopinée de l'inspecteur général des archives Bertrand à la source de la Font où il projetait d'ouvrir un sondage, ce qui le fait se rabattre sur Loulié ; un peu plus tard, les membres de la commission des fouilles du Puy d'Issolud nouvellement créée, Materre et Castagné, se trouvent « *accidentellement sur les lieux* » de la fouille de J.-B. Cessac ; peu après, le 9 juin, c'est au tour du sous-préfet de visiter le chantier, ce qui permet de libérer la subvention du Conseil général moyennant la désignation de l'agent-voyer E. Castagné comme rapporteur des fouilles ; enfin, alors que la campagne de recherche s'est terminée début juillet, le site reçoit en septembre la visite des émissaires de l'empereur qui doivent compléter les observations de terrain à la demande de l'empereur. La fouille est reprise immédiatement avec l'appui de soldats du Génie dépêchés depuis Versailles et une nouvelle somme de 500 F allouée par l'empereur (courrier d'Eugène Stoffel à J.-B. Cessac daté du 18 septembre 1865 ; archives de la Société historique et archéologique de Brive). Au total, les fouilles de la Fontaine de Loulié auront seulement duré de fin mai 1865 jusqu'au début de la mauvaise saison, avec une interruption de plus de deux mois pendant l'été. Elles auront pourtant permis de dégager les vestiges archéologiques les plus poignants de la guerre de Gaules.

Texte intégral du mémoire

[Les passages entre crochets sont des commentaires de notre part]

Le véritable emplacement d'Uxellodunum démonstré au moyen des fouilles

*par J.B. Cessac,
Membre correspondant de la Société d'Émulation du Doubs*

« Les fouilles faites au Puy d'Issolu, en 1865, dit l'Auguste auteur de la vie de César, ne laissent plus aucun doute sur l'emplacement d'Uxellodunum. »

L'Empereur ajoute :

« La découverte la plus intéressante est celle de la galerie souterraine ; elle est due aux recherches persévérantes de M. J.-B. Cessac assisté, plus tard, par la commission départementale du Lot. »

Un tel témoignage de satisfaction de la part du Souverain est pour moi la récompense la plus flatteuse. Elle me fait oublier les difficultés auxquelles il m'a fallu opposer une énergie, une persévérance extraordinaire, toutes mes fatigues et tous mes sacrifices.

Je me réjouis encore de ce que mes compatriotes ont leur part de l'approbation de l'Empereur. Je serais injuste, en effet, si j'oubliais que l'intervention d'un illustre Maréchal (1), les encouragements du Préfet et du Conseil Général du Lot, les bons offices de quelques amis, ont reconforté ma foi, soutenu mon ouvrage, secondé mes travaux.

Faisons enfin la part de la Société d'Émulation du Doubs, qui m'a fait l'honneur de m'accueillir dans son sein, et veut bien accorder aujourd'hui son patronage à cet opuscle.

Les fouilles d'Alaise, dont les résultats considérables ont obtenu, en 1864, du Ministère de l'Instruction publique, l'un des prix d'archéologie, avaient formé M. Paul Bial, capitaine d'artillerie, à reconnaître les tombelles et les oppidum [sic] gaulois. Cet officier eut l'idée de comparer le Puy-d'Issolu à Alaise, et de reprendre, sous ce point de vue, la question d'Uxellodunum endormie depuis longtemps. Il visita l'oppidum cadurque, en 1858, fouilla, l'année suivante, un tumulus situé sur un rocher voisin de la fontaine de Loulié [en fait en 1860 ; Bial, 1861], et, dans un mémoire publié par la société d'Émulation du Doubs, en 1859 [il s'agit de Bial, 1858], affirma l'identité d'époque archéologique entre le Puy-d'Issolu et Alaise, et l'attribution d'Uxellodunum au Puy-d'Issolu.

M. Bial fit plus : après avoir rappelé la tradition et les opinions de quelques érudits du 17^{ème} et du 18^{ème} siècle, en faveur de la fontaine de Loulié, et conforté le texte de Hirtius avec les conditions topographiques de cette source, il déclara que Loulié est la fontaine historique, et même que la butte de terre qui s'élève entre les deux canaux actuels est une marque certaine, un reste des travaux de César. C'est donc la société d'Émulation du Doubs qui, par M. Bial, a la première renouvelé l'attribution d'Uxellodunum au Puy-d'Issolu, déterminé la fontaine historique, indiqué sur ce point l'existence des travaux de César. Tels sont les titres de cette compagnie à patronner mes découvertes et à partager les suffrages que je sollicite pour elles.

Quels sont mes titres personnels à ces suffrages bienveillants ? La Commission de la Carte des Gaules avait adopté l'attribution de Luzech. Mon zèle pour la gloire de sa Majesté me fit écrire aussitôt un mémoire pour combattre cette erreur : je m'attachai à ramener la savante commission au véritable Uxellodunum, au Puy-d'Issolu. Dans une suite de mémoires qui, malgré quelques erreurs inévitables dans la précipitation de la lutte, ont été accueillis avec faveur par le public (2), j'accumulais les arguments ; je tournai, retournai le texte d'Hirtius pour l'appliquer de toute manière au Puy-d'Issolu ; je compris enfin que des fouilles pouvaient seules triompher de toutes les résistances.

Je fis de l'agitation dans le Lot. Une souscription produisit un fonds, qu'une allocation du Conseil général de ce département vint compléter. Une commission générale fut en même temps constituée. Mais je crus pouvoir commencer seul les travaux avec les fonds de la souscription : j'entrepris donc les fouilles à la fin de mai 1865.

Voici quel fut mon plan de campagne :

Il fallait concentrer l'emploi de nos ressources sur un petit nombre de points ; je choisis la plaine de Saint-Sozy, la fontaine de La Font et la fontaine de Loulié (3).

La plaine de St-Sozy (canton de Souillac), à 15 ou 16 kilom. du Puy-d'Issolu, était l'objet de mes prédilections, parce que l'idée d'y placer le champ de bataille de Drappès et de Caninius m'appartenait exclusivement. Cette plaine représente une espèce de cirque clos de toutes parts, à l'Est et au midi par la Dordogne, au nord et à l'ouest par des pentes raides ou des escarpements inaccessibles (voir Pl. 1).

Un œil exercé reconnâtra, sur la carte, combien le site se prête à l'application de toutes les circonstances de cette bataille. Je communiquai cette idée à M. Bial, qui la trouva plausible. Nous visitâmes ensemble St-Sozy en 1864, et nous découvrîmes au promontoire de Pêch-Grand, qui domine le bourg, sur le versant oriental, un long bourrelet ayant le caractère d'un retranchement, et, en arrière, environ 80 tumulus.

Je considérai cette castramétation et les tombelles comme les témoins de la bataille des Cadurques contre le lieutenant de César ; j'expliquai les mouvements tactiques de cette affaire en

conséquence. Je plantai donc la pioche dans ces tumulus, et mon fils aîné, Léon Cessac, fut chargé d'en surveiller la fouille et de vérifier mes idées. Il a ouvert une dizaine de tombelles de dimensions diverses. Quelques-unes portaient comme un cordon circulaire de petites pierres brutes se dessinant légèrement au-dessus du sol. D'autres montraient deux ou trois cercles concentriques de ces mêmes pierres. Le plus grand, d'un diamètre de 8 mètres environ et d'une hauteur de 1m,50, présentait dans sa partie centrale une loge formée par trois gros blocs de pierre bruts et plats dressés de champ. Cette loge avait déjà été violée et fouillée. Sur les douze tombelles ouvertes, mon fils en trouva une refermant neuf logettes disposées en cercle, qui paraissaient avoir reçu un corps chacune. Sept seulement rendirent des ossements, des débris de poterie et de la poussière de charbon. Des ossements et de la poterie fragmentés furent aussi rencontrés dans les autres tumulus, dont l'un a rendu trois corps ; cette poterie a sa pâte très grossière, mélangée de paillettes de mica et de petits grains de silice, caractères bien connus de la poterie celtique. Quelques crânes et des os de la tête étaient en bon état de conservation, particulièrement les dents qui adhéraient souvent à leurs alvéoles. Je possède bon nombre de ces débris humains et j'ai pu m'assurer que les dents appartenaient généralement à des hommes jeunes, quelques-unes à des adolescents, peut-être à des femmes.

Les objets manufacturés sortis de ces tombelles, ne sont pas moins dignes d'intérêt. En voici la liste :

- Quelques anneaux de bronze ;
- Une fibule en bronze ;
- Quelques petites plaques de fer percées d'un trou, débris d'armures défensives ;
- Trois dents de sanglier, ayant servi d'ornements ou d'amulettes ;
- Deux perles en calcaire tendre ;
- Un gros anneau ou bracelet en fer ;
- Quelques galets imitant les hachettes celtiques en silex ou serpentine.

Tous ces objets sont aujourd'hui déposés au musée de St-Germain.

Pendant que mon fils travaillait à St-Sozy, j'organisais les fouilles du Puy-d'Issolu (voir Pl. I, II, III). Là il s'agissait de mettre hors de toute contestation la fontaine historique, en retrouvant les vestiges de la galerie souterraine de César. Je devais d'abord commencer l'exploration par la Fontaine de la Font ; mais M. Bertrand ayant entrepris à ses frais, sur ce point, la veille de mon arrivée, une fouille qui montrait que toute recherche en cet endroit demeurerait infructueuse, je concentrai le travail sur la fontaine de Loulié.

Mais, là encore, il y avait à faire un choix entre les deux bassins. Des considérations géologiques, et autres qu'il serait long d'énumérer, me déterminèrent pour le bassin du Sud. Après quelques coups de pioche d'essai, qui m'affermirent sur la bonne voie, j'organisai définitivement mon atelier le 29 mai 1865. Je fis creuser une excavation au pied de l'escarpement, là où je supposais devoir exister la sortie de caverne de la source. Après trois jours de travail, à trois mètres de profondeur, je me trouvai dans une sorte de cuvette, à parois rocheuses et abruptes, remplie d'un terrain de transport différent de celui qui l'entourait, et composé de marnes et de graviers apportés par les eaux de source. Dans ce bassin, au milieu de cette couche, furent recueillis successivement deux têtes de traits de catapulte, huit fers de flèche (Pl. V) et de nombreux fragments de poterie gauloise. À un mètre et demi plus bas, une longue lézarde s'ouvrait dans un angle rentrant de la roche, et, la terre humide qui l'obstruait ayant été en partie déblayée, l'on entendit le bruit intense et caverneux d'une chute d'eau souterraine assez voisine. (4)

Dès-ce moment la question était résolue pour moi, et M. le capitaine Paul Bial, qui arriva au Puy-d'Issolu le lendemain, éprouva le même sentiment. Sans contredit, la source, détournée du bassin où nous nous trouvions, tombait dans la galerie de César fonctionnant encore. Pour retrouver celle-ci, il fallait donc aller à sa rencontre, dans la direction du bruit de la chute d'eau. Mais la dureté de la roche étant éprouvée, je ne pus songer ni à poursuivre à coups de pic la crevasse entr'ouverte, ni à pratiquer un passage à travers le roc voisin. Une tranchée transversale fut essayée au-dessus du bassin lavoir actuel ; mais, bientôt inondée, elle fut abandonnée.

Il fallut transporter parallèlement, un peu plus haut sur la pente, la tranchée à laquelle on fit suivre la pente du terrain dans une direction demi-circulaire. Ces dernières dispositions furent prises de concert avec M.M. Materre et Castagné, membres de la Commission départementale des fouilles, accidentellement sur les lieux (v. Pl. III).

Cependant cette commission, convoquée par son digne et savant président, M. de Marguerie, Sous-Préfet de Gourdon, que j'avais avisé de la découverte, se réunit à Loulié le 9 juin. Sur ma proposition, elle nomma rapporteur M. l'agent-voyer Castagné, qui a déployé une intelligence rare et un zèle dévoué dans l'exécution des travaux. La Commission approuva tout ce qui s'était fait, indiqua des vues pleines de sagacité pour la continuation des fouilles dont elle me continua la direction.

La dernière tranchée, entamant d'abord un terrain de transport, mit au jour, à un mètre de profondeur, dans le voisinage d'un banc de tuf, d'autres pointes de flèches, et un trait de baliste (Pl. V). Le banc de tuf, qui empâte entièrement la butte de Loulié, a été formé par la fontaine même, dont les eaux s'épanchant en nappe sur les terrains inférieurs, y ont déposé bien des siècles avant César, les sels calcaires qu'elles tenaient en dissolution.

C'était un travail ingrat que de poursuivre la tranchée à travers ce tuf, lorsque, à plus d'un mètre de profondeur, la pioche souleva, du sein même de cette roche, des fragments de poterie et deux pointes de flèche en silex (voir Pl. IV). Bien d'autres objets dignes d'intérêt ont passé inaperçus, se trouvant noyés dans les petits blocs de tuf que détachait l'outil des travailleurs.

Ces trouvailles animaient notre courage dans la dure tâche. Enfin, le 19 juin 1865, 20 jours après la découverte du bassin de la source qui abreuvait les oppidani, la tranchée, parvenue à six mètres environ de profondeur, effondra, en ma présence, la voûte de la galerie romaine.

Bien qu'à peu près rempli de gravier et de limon, ce tunnel fut reconnu par nous au moyen d'un sondage. Il est percé à travers une masse de tuf de 10 mètres environ de puissance ; il présente 1m,50 de largeur dans œuvre, et 1m,80 de hauteur sous son ciel en forme de voûte en plein cintre. Vers le sommet de l'intrados, l'eau s'écoulait par un vide dont la section était un segment de cercle, de 0m,40 à 0m,50 de corde, sur 0m,12 à 0m,15 de flèche (v. Pl. III, fig. 1). Nous avons eu la bonne fortune de faire aboutir notre tranchée sur l'angle externe d'un coude en retour que formait la galerie à l'extrémité du tuf. Si nous avions creusé un mètre et demi plus haut, la galerie nous échappait (v. Pl. III, fig. 6).

Les eaux de la galerie furent déviées au moyen de notre tranchée convenablement approfondie, et au moyen d'une autre tranchée ouverte vis-à-vis du débouché extérieur du souterrain.

Ce débouché fut alors mis au jour et déblayé, en sacrifiant le lavoir avec l'autorisation de son propriétaire M. Coste. C'est là que fut faite une importante découverte. Avant de pénétrer dans le banc de tuf, les Romains avaient traversé les marnes franches et y avaient consolidé la galerie au moyen de boisages. Nous avons retrouvé en place un montant de blindage. À l'intérieur, sous les couches de limon, gisaient d'autres fragments de blindages, en chêne, en partie assez bien conservés, et montrant la couleur et la dureté de l'ébène, en partie réduits à l'état de bouillie ligneuse. Quelques-uns de ces fragments et une pelote de cette bouillie desséchée sont déposés au Musée de St Germain.

Après qu'on eût vidé la galerie et la branche en retour, je reconnus la raison de cette déviation (v. Pl. III, f.6). Le mineur romain avait rencontré les marnes du Lias, très dures, plus rebelles à la sape que le tuf lui-même. Au lieu d'entamer cette couche, il l'avait contournée en minant le long du tuf. À quatre mètres du premier coude, il en avait fait un second pour se diriger de nouveau vers la tête de la source, malgré l'obstacle que présentait un bloc rocheux d'un mètre d'élévation, qui fut franchi en surélevant d'autant l'arc du ciel de la galerie.

En suivant la pente de la montagne, le cheminement du souterrain se rapprochait graduellement de la surface supérieure du tuf, de manière à compromettre la sécurité des mineurs. Des blindages avaient été de nouveau nécessaires. Mais le temps et des éboulements ont renversé ces blindages, dont les pièces gisant pêle-mêle sur l'aire de la galerie, ont été depuis incessamment lavées par le courant. Les sels sédimentaires, s'attachant alors aux fibres ligneuses, enveloppèrent à la longue ces pièces de bois qui ont formé des blocs pétrifiés. En les détachant avec la pioche, ces blocs se rompaient souvent et offraient alors des cavités ou façons de matrices reproduisant les dimensions et la mise en œuvre des pièces de bois sur lesquelles ils s'étaient moulés. Ces cavités

rectangulaires contenaient encore des résidus ligneux à l'état de poussière, qui s'échappaient pendant le transport. Une fois déblayée, la galerie se trouva praticable sur environ trente mètres de développement. On dut s'arrêter, parce que dans le voisinage de la source l'effondrement avait été si complet, qu'il eût fallu des travaux trop considérables pour atteindre le point extrême de la dérivation souterraine. L'on peut se faire une idée du débit de la source au temps des Romains. Rigoureusement vérifié au milieu de juillet 1865, le débit de deux bassins donnait, après une sécheresse assez longue, un rendement de 92 litres par minute ou 132.480 litres par jour. Le filet d'eau qui, actuellement suit la galerie, débitait un peu plus de 60 litres par minute, 3.600 litres par heure, ou 86.400 litres par jour.

Aux abords de la fontaine historique devaient se montrer les vestiges de la terrasse ou de l'agger des Romains. Les fouilles ont mis ces traces en évidence, en révélant des entailles profondes creusées dans le tuf au sommet de la butte de Loulié, dans lesquelles ont dû être plantés les montants de charpente soutenant soit l'agger, soit les mantelets. On a retrouvé dans le sous-sol les blocs de rocher qui, tombant du haut des murs, battaient incessamment les attaques. C'est sur un de ces blocs et sur un lit de charbon que fut trouvée plus tard, au mois d'octobre 1865, une dolabre ou hache-pioche dont on voit l'esquisse pl.VI.

Cependant les fonds de la souscription et du Conseil général du Lot étant épuisés, mes ressources personnelles se trouvant engagées après une campagne laborieuse de plus de deux mois, je dus rentrer à Paris, laissant mon fils poursuivre à mes frais quelques travaux entamés.

L'Empereur, informé en temps opportun, des résultats obtenus, daigna agréer un mémoire circonstancié que je lui adressai alors.

À la suite de cette communication, au commencement de la seconde quinzaine de septembre, sa Majesté envoya au Puy d'Issolu deux de ses officiers d'ordonnance, M. le commandant d'artillerie baron Stoffel et M. le capitaine d'artillerie Verchère de Reffye. Après avoir inspecté les travaux, M. le commandant baron Stoffel adressa un rapport à l'Empereur et demanda l'autorisation de me rappeler sur les lieux, « afin, » voulut-il bien m'écrire, « de continuer l'œuvre qui était mon domaine, et à laquelle il ne se permettrait pas, moi absent, de toucher en quoi que ce fût. » Je revins donc à Loulié et repris les fouilles à l'aide de quelques ouvriers du pays, et bientôt avec un peloton de sapeurs du génie de la garde, envoyé de Versailles.

Le sol, vaillamment attaqué, rendit d'énormes quantités de fragments de poteries gauloises et romaines, et, parmi ces dernières plusieurs urnes à culot, pareilles à celles que j'avais déjà recueillies moi-même, et au fond de deux desquelles j'avais remarqué des dépôts de cendres et de poussière de charbon agglutinés. Sortirent encore du sol 17 ou 18 pointes de flèches en fer, trois nouveaux traits de catapulte (v. Pl. V) et une trentaine de clous de dimensions diverses (v. Pl. IV). Ces clous, généralement tordus et contournés, avaient dû joindre et relier ensemble les pièces de charpente de l'agger ou des mantelets. Sur toute la surface du vieux sol ou tuf mise à découvert, étaient répandus des débris de charbon mêlés à des marnes calcinées qui, par plans [?], formaient des couches tassées de 0m,10 à 0m,15 d'épaisseur. On recueillit également quelques anneaux de bronze, une dent d'ours (amulette) et d'autres objets sans caractère bien déterminé. Enfin, sous un bloc portant des traces d'incendie, apparut la dolabre dont j'ai déjà parlé (Pl.VI). Elle mesure 0m,42 de la pointe au tranchant ; la douille ou œil de cet outil retenait encore, mais réduit à l'état de charbon, un bout du manche que la flamme avait dévoré. Tous ces objets font partie du musée de St Germain.

Les officiers d'ordonnance de sa Majesté exécutèrent pendant ce temps-là des fouilles pour retrouver les fossés d'attaque ou de sauvegarde des Romains. Leurs recherches dans le vallon de Loulié, à gauche et à droite des rives de la Tourmente, et sur les plateaux élevés de Termes et de Montbuisson, n'ont donné aucun résultat. Mais il n'en fut pas de même sur le Pech-du-Mont. Là, mes prévisions, consignées dans mes brochures, furent en partie réalisées. MM. Stoffel et de Reffye y ont découvert un double fossé de contrevallation, qu'ils ont suivi sur 300 mètres environ de longueur par des tranchées de profil.

Cette portion de contrevallation court en ligne droite sur le revers en amphithéâtre qui fait face aux escarpements est et nord est du Puy-d'Issolu. Les fossés sont creusés dans un sous-sol arénacé, à 4 pieds de profondeur environ et leur profil est demi-circulaire.

La saison avancée ne permit pas de pousser plus loin l'investigation.

Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans plus de détails sur les fouilles exécutées sous la haute direction de ces deux savants officiers, ni sur l'application des opérations du siège d'Uxellodunum au Puy d'Issolu. Le dernier mot a été dit là-dessus dans la Vie de Jules César.

Pour compléter l'exposé de mes travaux personnels au Puy-d'Issolud, je mentionnerai diverses fouilles que j'y ai exécutées à mes frais à diverses époques, notamment en 1862 et en 1863. J'ai ouvert des tumulus signalés par M. Bial et j'ai mis au jour diverses substructions très dignes d'intérêt. Telles sont celles que j'ai découvertes sur le plateau des Timplès (Pl. VII), et qui sans nul doute, appartiennent au château mentionné dans la charte du Roi Raoul de l'an 935.

Sur le pourtour du plateau, au nord-est, et à moins de 80 mètres de ces substructions, j'en déterrai d'autres qui se prolongent sur environ 150 mètres. Bâties à chaux et à sable, elles accusent une épaisseur de 1m,40. La muraille qu'elles portaient bordait ce côté du plateau du Puy d'Issolu et environnait des pentes plus raides, plus escarpées, plus inaccessibles que le versant de l'ouest avoisinant Loulié et l'Equillat. Dans ces fouilles annexes, j'ai recueilli nombre d'objets dont voici la liste :

- *Débris de poteries gauloise et romaine ;*
- *Trois haches en serpentine ;*
- *Trois fibules en bronze ;*
- *Une rouelle en bronze ;*
- *Trois fragments de bracelets en bronze ;*
- *Un objet en bronze, ayant la forme d'un baquet rectangulaire, muni d'une anse allant d'un bord à l'autre ;*
- *Un peson de fuseau en plomb ;*
- *Deux pointes de flèche en silex ;*
- *Une dent d'aurochs ;*
- *4 médailles en bronze (petit module) ;*
- *2 bagues chevalières en bronze ;*
- *Une portion de cercle de roue de chariot large de 4 centimètres.*

C'est spécialement dans les tumulus que j'ai recueilli la petite rouelle, la dent d'aurochs et une flèche en forme de feuille de pêcher, forme rare et ne ressemblant pas aux flèches romaines à une barbe trouvées en grand nombre à Loulié.

Tous ces objets ont été offerts par moi à l'Empereur qui les a fait déposer au Musée de St. Germain. Ce groupe, réuni aux objets découverts à Loulié, et à St. Sozy, forme déjà, dans ce Musée, un ensemble recommandable, que je pourrais appeler la collection du Puy-d'Issolu.

C'est là certes un résultat de mes fouilles que l'on appréciera, mais ce n'est pas le plus considérable.

Deux faits capitaux sont sortis de ces recherches. Le premier, c'est la constatation désormais irrécusable de l'attribution d'Uxellodunum au Puy-d'Issolu. Cette question historique, naguère si controversée, est définitivement résolue.

L'Empereur a consacré la solution dans son livre ; et j'ai dit, au commencement de ce mémoire, combien il a apprécié, dans cette découverte, ma décisive intervention.

Le second fait, c'est encore l'une des découvertes d'archéologie militaire les plus considérables de notre temps. Je veux parler de la galerie souterraine de César à Loulié. Voilà, pour ainsi dire, embaumé dans la vase et dans le tuf, le plus curieux spécimen des procédés de la poliorcétique ancienne, et particulièrement de la guerre souterraine chez les Romains. On y voit la forme et les dimensions d'une galerie de mine, tantôt sans boisage, comme dans le tuf, tantôt avec un coffrage, comme dans la marne. Dans ce dernier cas, se montrant en place, le mode de blindage employé, les formes et les dimensions des pièces de bois, et jusqu'aux détails d'assemblage.

Ces deux grands résultats donnent aux fouilles du Puy-d'Issolu une importance véritablement exceptionnelle.

Paris, 18 décembre 1866.

Notes

(1) M. le Maréchal Canrobert [président du Conseil général du Lot].

(2) Je crois devoir mentionner les auteurs qui ont pris part à cette controverse : ce sont, pour le Puy-d'Issolu, MM. Raphaël Périé, bibliothécaire de la ville de Cahors ; Bertandy, inspecteur général des archives ; pour Luzech, MM. le général Creuly et Alf. Jacobs [Casimir Creuly et Alfred Jacobs dirigeaient la Commission de Topographie des Gaules], Nadal, notaire ; pour Ussel, M. le colonel Sarrette.

(3) Des fouilles ont eu lieu à Luzech, mais ont été aussitôt abandonnées faute de résultats.

(4) la cuvette dont [il] s'agit — considérée par moi, dès le premier moment, comme représentant le bassin de l'antique source ; mais son aspect je l'avoue, ne fit pas la même impression sur l'esprit des officiers d'ordonnance de l'empereur. — L'Histoire de Jules César semble hésiter à ce sujet, et ne voir là que le site probable de la fontaine gauloise. — Des faits, des incidents qui se sont produits depuis les fouilles de 1865, sont venus dénouer heureusement les problèmes conformément à mes prévisions et à la thèse que j'avais développée sur les lieux. — J'ai parlé du bruit intense d'une chute d'eau que percevait l'oreille rapprochée de la fissure ou lézarde signalée dans un angle de la cuvette déblayée des cinq mètres de terres des recharges. — La perception du son, de ce bruit caractéristique laissait aisément comprendre qu'un vide existait entre l'orifice de la fissure signalée et le point plus ou moins voisin où existait la chute d'eau. — On pouvait d'autant mieux prévoir que dans les circonstances données, le courant reprendrait possession du bassin où s'abreuyaient les oppidani gaulois, que l'éboulement de la portion supérieure de la galerie mettait obstacle à l'écoulement des eaux captées et dérivées par les mineurs de César. — L'époque de cet écoulement est inconnue, mais elle doit être ancienne à en juger par les cristallisations qui tapissaient et rétrécissaient le canal, le passage que les eaux s'étaient ouvert à travers les terrains éboulés dont je viens de parler. — Ce petit canal de dégagement de même qu'un second existant encore un peu plus bas sur la paroi gauche de la galerie suffisaient et suffirent encore au débit ordinaire fourni par les veines d'alimentation des cavernes de la montagne, mais dans les temps de pluies continues, elles étaient et sont encore si insuffisantes que les eaux se font jour sur divers autres points du versant. — L'antique bassin de la source étant déblayé comme j'avais pu le faire, aux époques des grandes pluies, les eaux refoulées dans la portion supérieure de la galerie romaine par l'insuffisance [,] débordantes des canaux existants à travers les terrains éboulés déjà mentionnés, devaient, à mon sens, s'élever jusqu'au niveau des veines captées et coupées par les pics romains, et s'introduire de nouveau dans la cuvette où puisaient les assiégés. — Une pareille éventualité devait forcément se produire aussi, mes suppositions basées sur l'examen des choses et des lieux se sont-elles réalisées par trois fois déjà. — Tout en continuant à s'écouler en partie par la galerie souterraine, une autre partie des eaux surabondantes ont, par trois fois, pris possession de leur antique domaine, du bassin de la source gauloise. — L'excès du débit était tel que franchissant même les bords de ce bassin, un courant rapide roulait le long des pentes inférieures du versant. — Les terres détremées ou entraînées par lui ont même fini par obstruer d'une façon regrettable l'orifice d'entrée de la galerie romaine et rendu les approches à peu près inabordables. — Toute la partie basse de cette galerie est maintenant occupée, noyée par une nappe d'eau de plus d'un mètre de profondeur. — En quittant le Lot, j'avais laissé ce tunnel praticable sur un développement de plus de trente mètres, mais aujourd'hui, les curieux souvent venus de loin ne peuvent se rendre qu'un compte incomplet de l'ouvrage de César. — Toujours est-il que les faits que je viens de signaler démontrent, je crois, d'une manière invincible que la cuvette rocheuse qui fut ma première découverte représente la fontaine gauloise au même titre d'authenticité qui fait reconnaître la galerie de César dans le tunnel que je mis en lumière vingt jours plus tard.

Planches jointes au mémoire (non légendées par l'auteur, sauf la pl. II)

Pl. I : extrait de la carte d'état-major au 1/80000 ; fragment d'une carte imprimée, découpé et contrecollé ; 277 x 227 mm.

Pl. II : « Coupes de la montagne » ; encre de Chine et aquarelle ; 277 x 511 mm

Pl. III : plan, profil en long et coupes transversales de la galerie ; encre de Chine et aquarelle ; 277 x 438 mm [la localisation, sur la coupe longitudinale (fig. 5), d'un banc de tuf au-dessus des marnes du Lias, est incohérente avec l'indication d'un banc de calcaire au même emplacement sur le plan correspondant (fig. 1). Il s'agit sans doute d'une erreur du dessinateur, qui est d'ailleurs rectifiée sur la planche 30 de Napoléon III]

Pl. IV : mobilier: cinq clous en fer et six silex taillés, crayon; encre de Chine et aquarelle; 277 x 438 mm.

Pl. V : mobilier: cinq traits de catapulte et huit pointes de flèche ; crayon et aquarelle; 277 x 220 mm

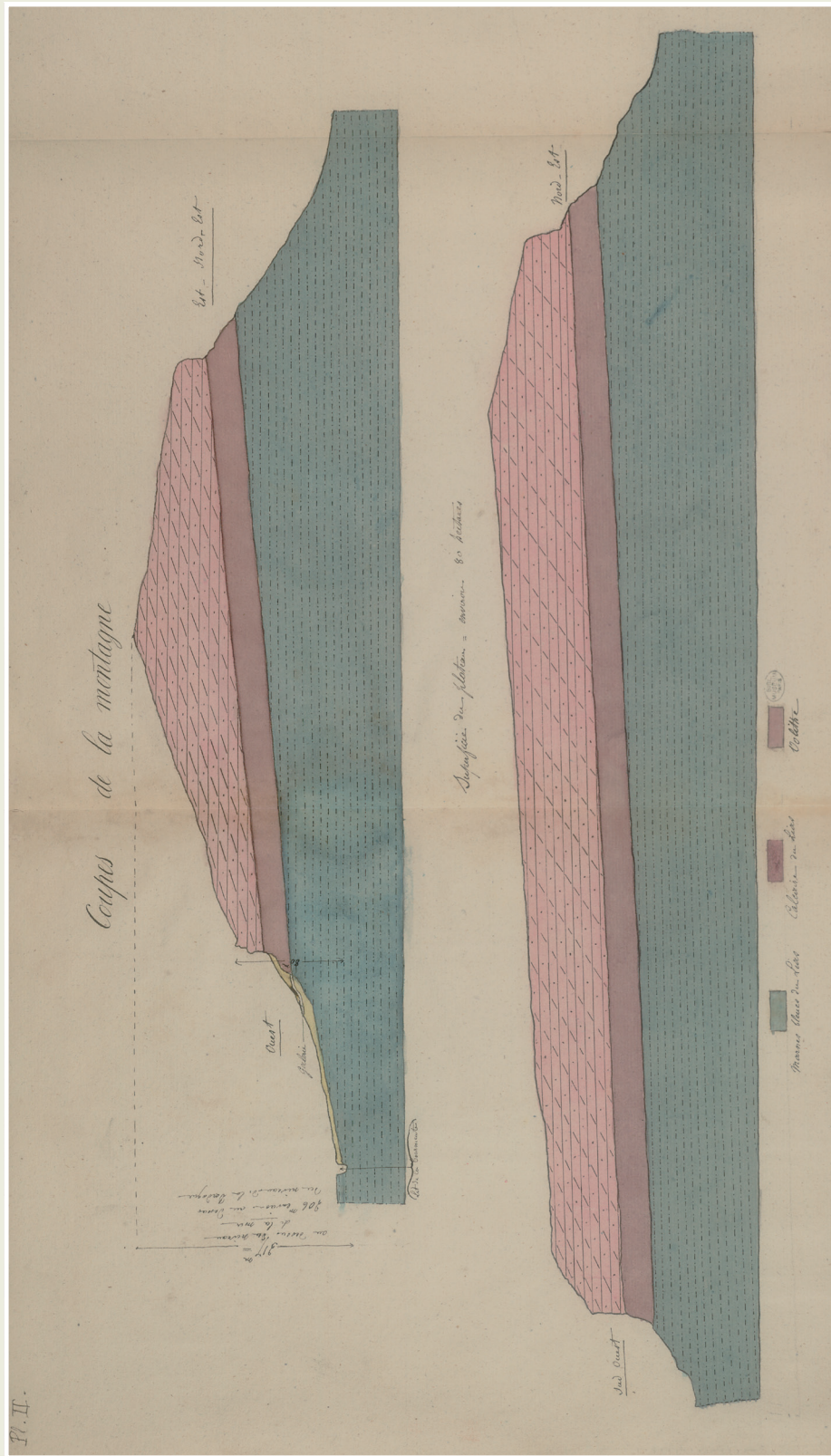
Pl. VI : mobilier: hache-pioche en fer « réduit à 0m005 pour 0m01 » (i.e. échelle ½); encre de Chine ; 277 x 438 mm.

Pl. VII : épreuve gravée de la planche ci-dessous « Gravé chez Pepin-Malherbe, Rue Guénégaud / Imp. Goyer Pass. Dauphine 7 »; mesures du cadre extérieur: 216 x 281 mm [cette planche, gravée chez un éditeur de cartes géographiques, et imprimée par un imprimeur d'affiches, ne semble pas avoir été publiée].

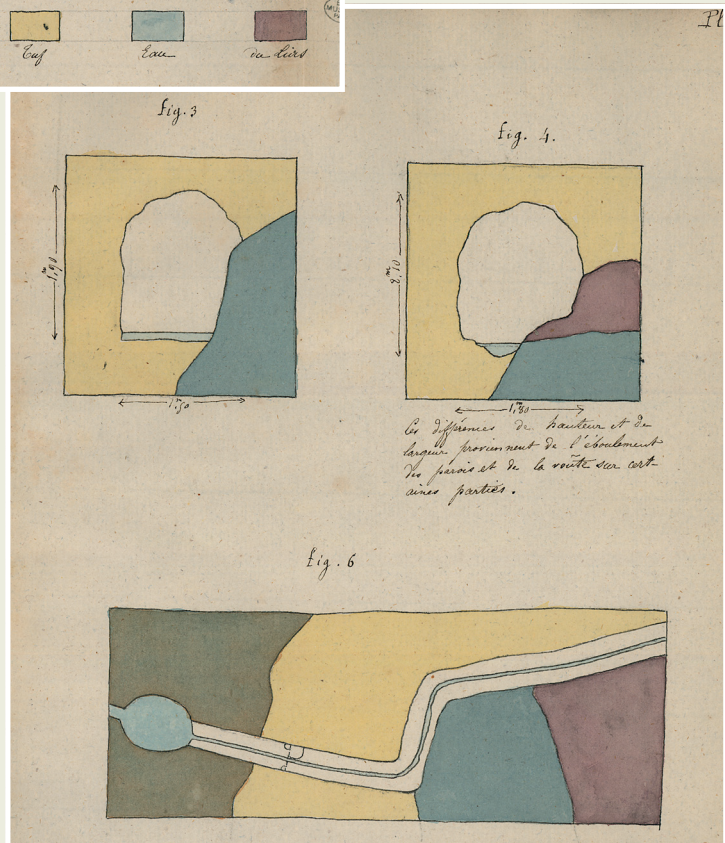
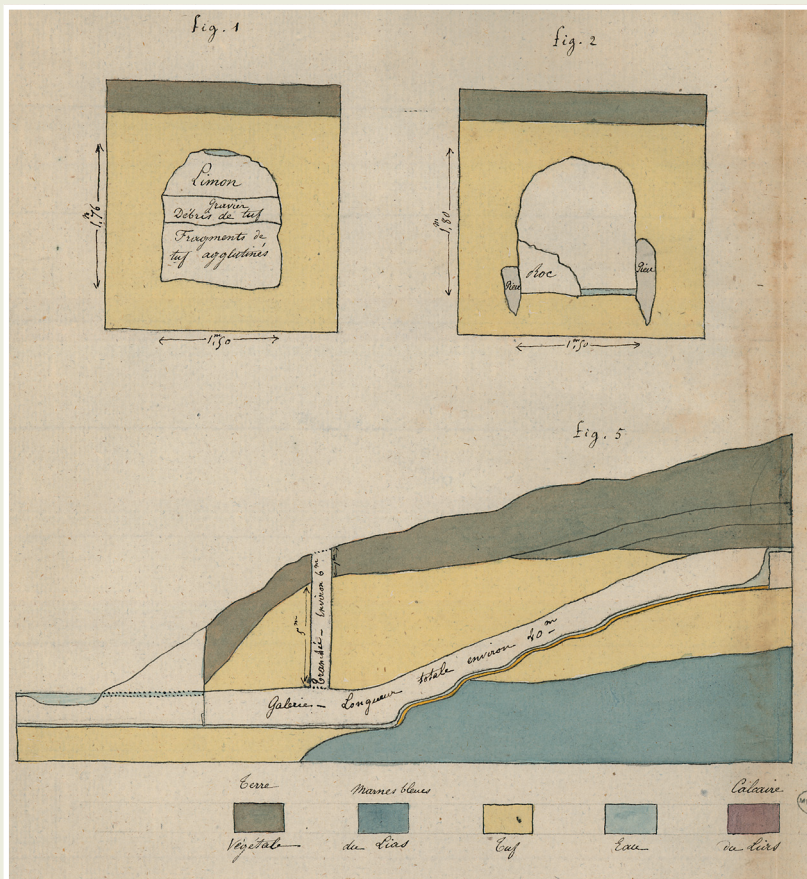
Pl. VIII : plan topographique du Puy d'Issolud à l'échelle 1/2 000; crayon, encre de Chine et aquarelle ; au revers, indication manuscrite rognée « Guenegaud 5 » qui se réfère à l'adresse du graveur; mesures du cadre : 210 x 277 mm [le cadrage est très proche de celui des plans publiés par Bial en 1858, pl. 5, et par Napoléon III en 1866 (pl. 31 du volume 2), mais avec un rendu du modelé du relief moins précis que celui de ce dernier plan].



Pl. I : extrait de la carte d'état-major au 1/80000 ; fragment d'une carte imprimée, découpé et contrecollé ; 277 x 227 mm.

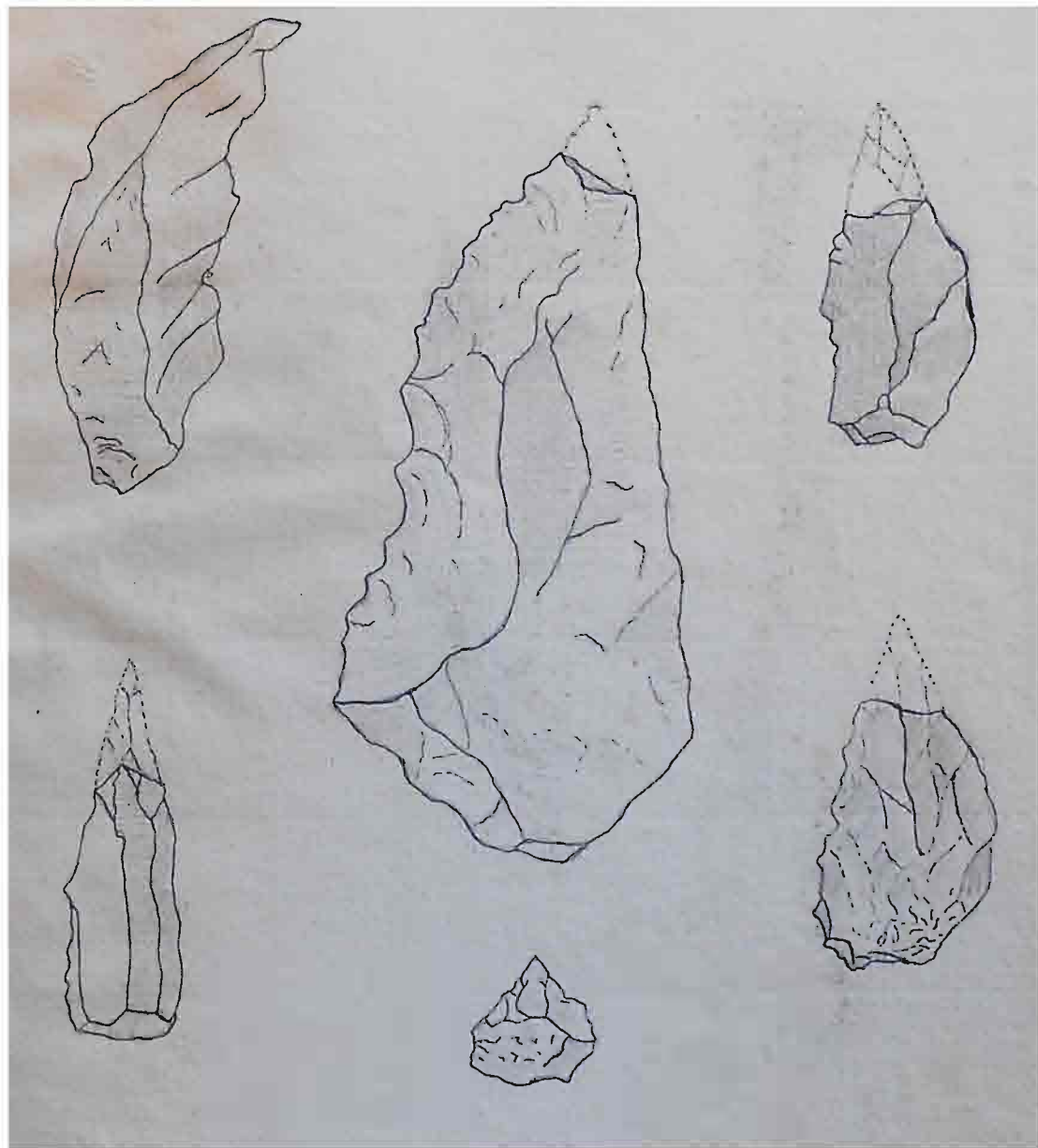


« Coupes de la montagne » ; encre de Chine et aquarelle
 (Planche II du mémoire Le véritable emplacement d'Uxellodunum démontré au moyen des fouilles écrit en 1866 par J.-B. Cessac)
 (Reproduction Florent Jakubowicz, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris)



Plan, profil en long et coupes transversales de la galerie découverte en 1865 à la Fontaine de Loulié ; encre de Chine et aquarelle (Planche III du mémoire Le véritable emplacement d'Uxellodunum démontré au moyen des fouilles écrit en 1866 par J.-B. Cessac) (Reproduction Florent Jakubowicz, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris)

la localisation, sur la coupe longitudinale (fig. 5), d'un banc de tuf au-dessus des marnes du Lias, est incohérente avec l'indication d'un banc de calcaire au même emplacement sur le plan correspondant (fig. 6). Il s'agit sans doute d'une erreur du dessinateur, qui est d'ailleurs rectifiée sur la planche 30 de Napoléon III

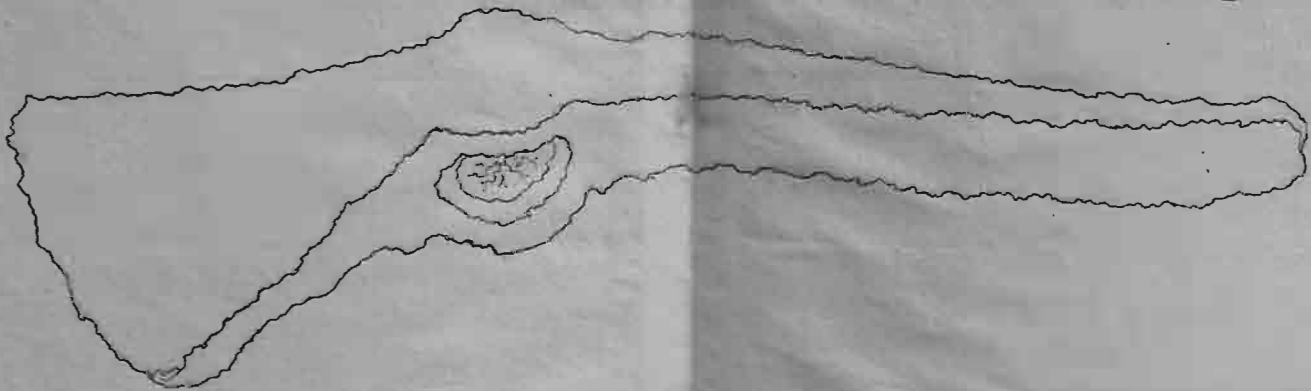
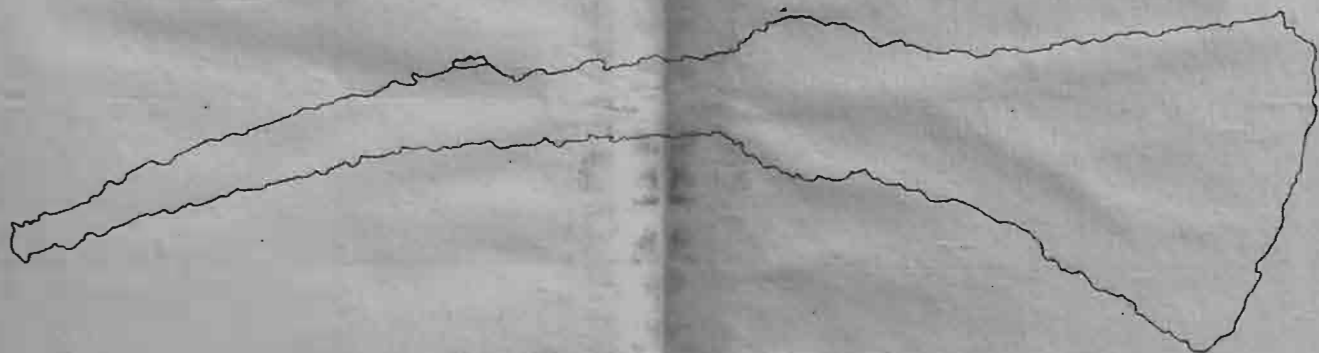
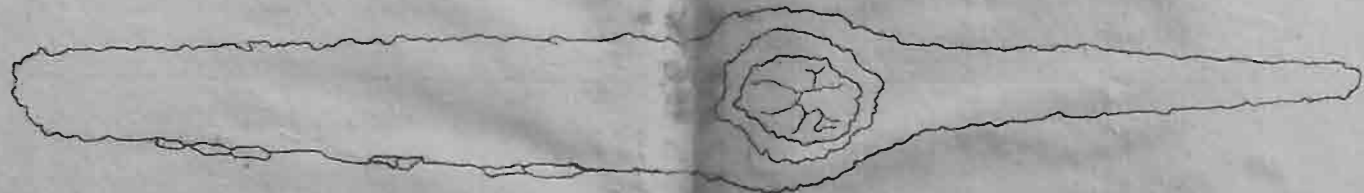


Pl. IV : mobilier: cinq clous en fer et six silex taillés, crayon; encre de Chine et aquarelle; 277 x 438 mm.

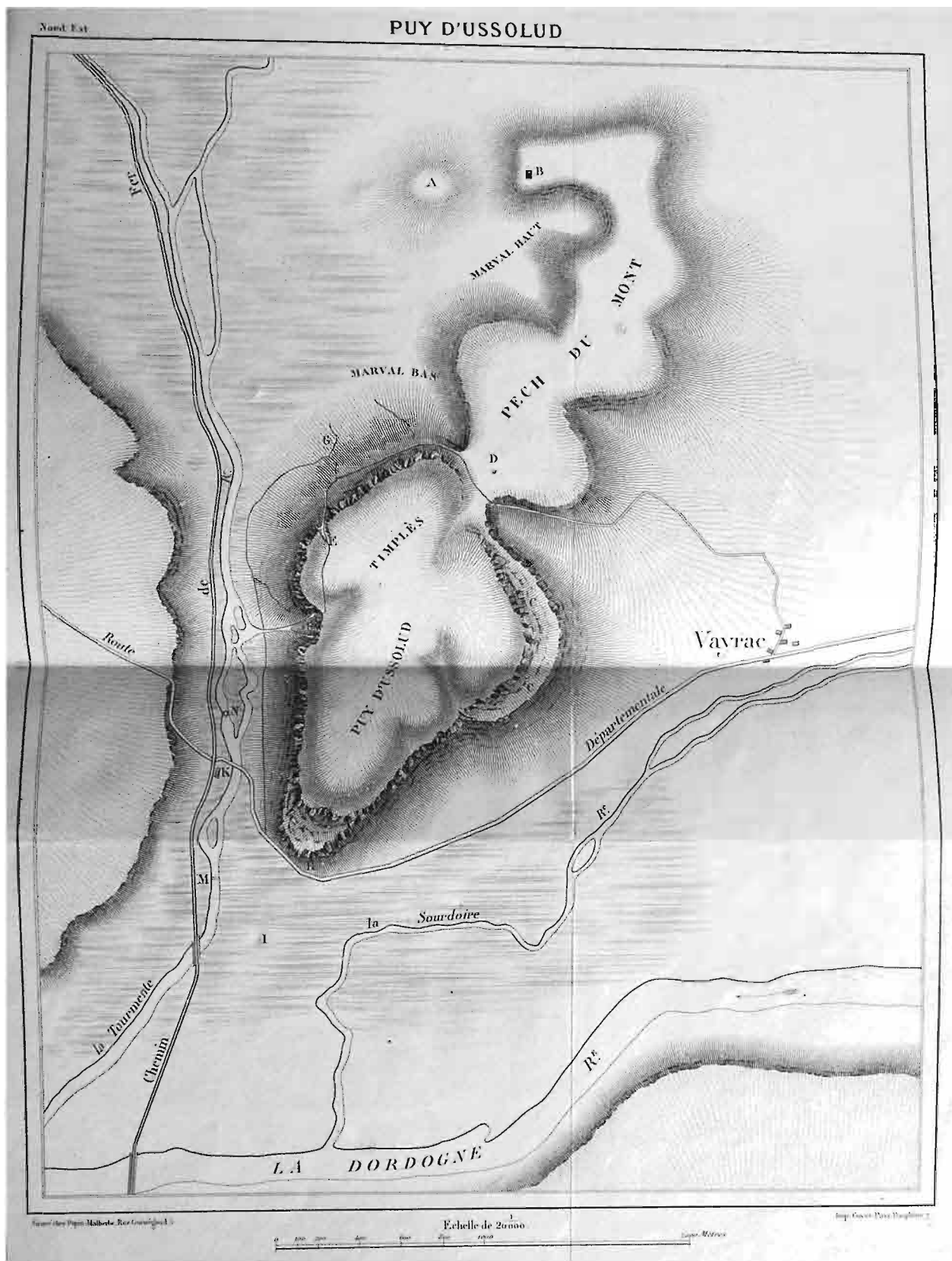


Cinq traits de catapulte et huit pointes de flèche découverts lors des fouilles de 1865 à la Fontaine de Loulié
(Planche V du mémoire Le véritable emplacement d'Uxellodunum démontré au moyen des fouilles écrit en 1866 par J.-B. Cessac)
(Reproduction Florent Jakubowicz, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris)

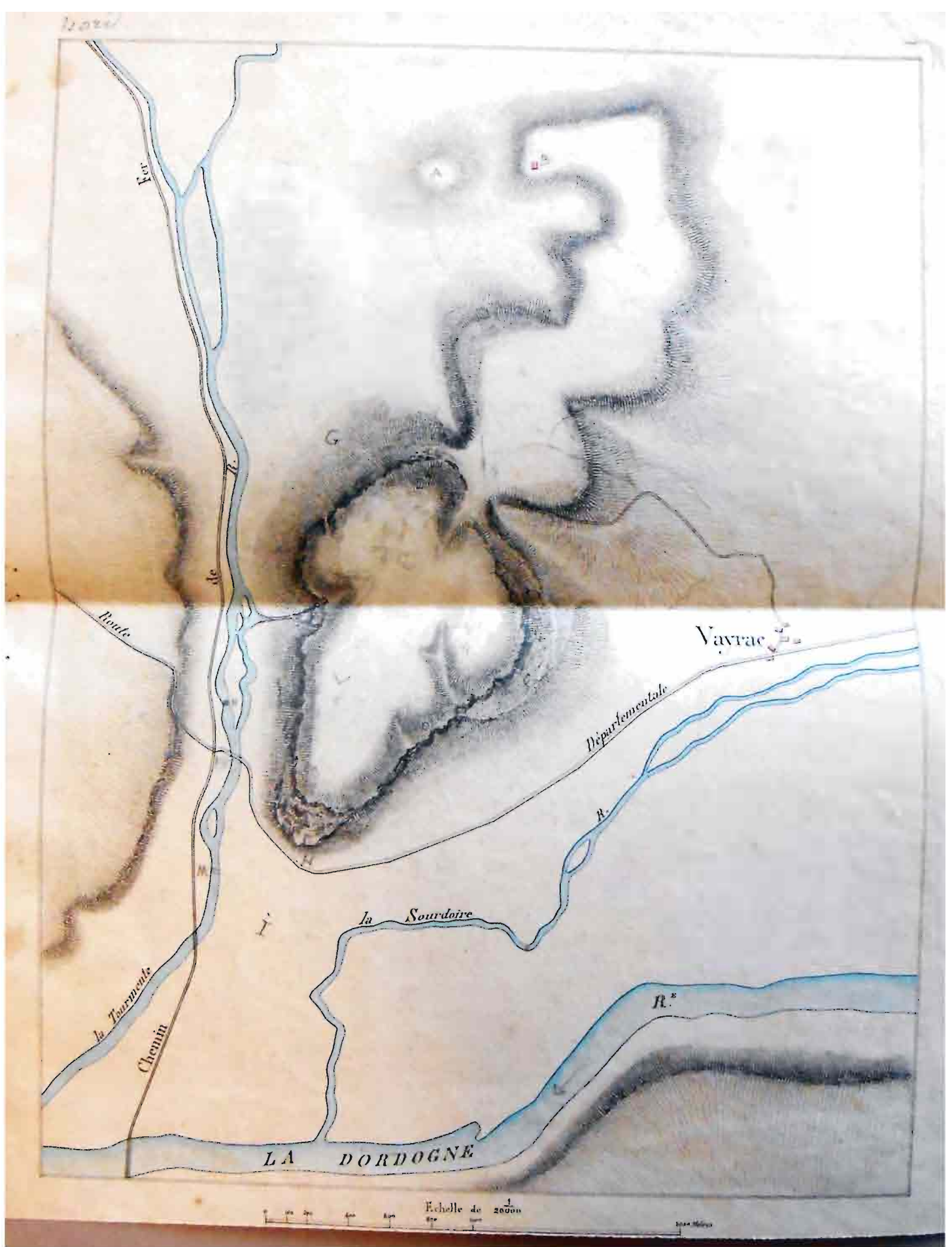
Réduit à 0,005 pour 0,01



**Pl. VI : mobilier: hache-pioche en fer « réduit à 0m005 pour 0m01 » (i.e. échelle ½)
; encre de Chine ; 277 x 438 mm.**



Pl. VII : épreuve gravée de la planche ci-dessous « Gravé chez Pepin-Malherbe, Rue Guénégaud / Imp. Goyer Pass. Dauphine 7 » ;
mesures du cadre extérieur : 216 x 281 mm [cette planche,
gravée chez un éditeur de cartes géographiques, et imprimée par un imprimeur d'affiches,
ne semble pas avoir été publiée].



Pl. VIII : plan topographique du Puy d'Issolud à l'échelle 1/2 000 ;
 crayon, encre de Chine et aquarelle ;
 au revers, indication manuscrite rognée « Guenegaud 5 »
 qui se réfère à l'adresse du graveur; mesures du cadre : 210 x 277 mm
 [le cadrage est très proche de celui des plans
 publiés par Bial en 1858, pl. 5, et par Napoléon III en 1866 (pl. 31 du volume 2),
 mais avec un rendu du modelé du relief moins précis que celui de ce dernier plan].